

SÉANCE DU 6 FEVRIER 2023

Présents : Christine DEYMIE, Bernard ANDREOLLO, Anne CORDURIES, Emilie FRAYSSINET, Alain TREMOLIERES, Jean-Pierre BENEDET, Hélène SOLIER, Pascal CAZOTTES, Carole JOURNOUD, Nelly BARTHEZEME, Claude CRAYSSAC, Sophia FREDERIC, Pauline MACIA IBORRA

Secrétaire de séance : Anne CORDURIES

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour le lancement de la procédure accord cadre à bon de commande pour les travaux de voirie.
Le Conseil Municipal accepte.

I / L APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06/12/2022

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 06/12/2022.

II / LE MARCHE VOIRIE

Dans le but de prévoir les travaux de voirie nécessaires lors des quatre prochaines années, Madame le Maire propose au conseil municipal de mettre en place un accord cadre à bons de commande de 1 an, renouvelable 3 fois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte la mise en place d'un accord cadre à bons de commande pour les travaux qui seront réalisés sur la voirie communale de Valence d'Albigeois entre 2023 et 2027.

M. CRAYSSAC demande si la commission voirie pourra se réunir pour déterminer lesdits travaux de voirie. Mme le Maire confirme que ces travaux seront définis par la commission voirie.

III / LE PROJET DE CITY STADE

Mme le Maire donne la parole à Mme FRAYSSINET pour présenter au Conseil Municipal le projet de construction et d'éclairage du city stade.

Elle propose de demander un soutien financier à Monsieur le Président du Conseil Départemental au titre du FDT selon le plan de financement suivant :

Dépense			Recette		
Désignation	Entreprise	Montant	Désignation	% Sub	Montant
City stade	Sud environnement	33 117.00	Agence national du sport		50 441.00
Eclairage	Ets Philippe VIRAZELS	14 761.86	FDT		18 174.49
Terrassement	Robert 3T	37 890.50	Autofinancement		17 153.87
	Total HT :	85 769,36	Total HT :		85 769.36

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la demande de subvention et le plan de financement.

IV / LA CONVENTION PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le collège n'a pas eu le temps de finaliser la convention du projet alimentaire territorial. Son étude est reportée à une prochaine séance du Conseil Municipal.

V / LA CONVENTION DE FOURNITURE DES REPAS

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention tripartite entre le Conseil Départemental, la Commune de Valence d'Albigeois et le Collège Eustache de Beaumarchais qui a pour objet de définir les modalités de fourniture des repas aux élèves de l'école publique de Valence d'Albigeois. Pour info, le coût des repas s'élève à 3,08 € pour les élèves domiciliés sur la Commune de Valence d'Albigeois et 3,68 € pour les autres communes. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la convention.

XV / QUESTIONS DIVERSES

- Mme FRAYSSINET présente l'ébauche graphique des panneaux d'adressage avec et sans la mention : commune de Valence d'Albigeois. Le Conseil Municipal choisit à l'unanimité les panneaux avec uniquement l'indication de la voie.
- Le Conseil Municipal valide le devis de la plaque commémorative pour l'ossuaire (plaque noire, écriture dorée, à visser).
- Le restaurant « Le Bakero » organise un repas le dimanche 26 mars à midi pour les participants d'un road trip de voitures anciennes. Il demande à la mairie un arrêté afin d'autoriser uniquement le stationnement de ces véhicules sur la Place du Coq. Le Conseil Municipal accepte.
- Le Conseil Municipal souhaite aussi que les poubelles ne soient pas stockées devant la croix au milieu de la Place du Coq mais remises sous le porche.
- Une administrée a signalé le manque d'éclairage la nuit à la sortie de l'Eglise, le Conseil Municipal valide la mise en place d'un luminaire solaire sous le porche.
- Mme FRAYSSINET informe le Conseil Municipal de la commande d'une borne supplémentaire de recharge des véhicules électriques (financée et installée par le SDET). L'installation sur le pôle d'activités Val81 est à l'étude avec la communauté de communes Val81 (convention).
M. CRAYSSAC confirme le besoin sur le pôle d'activités.
- Mme FRAYSSINET propose l'idée d'une boîte à livres accessibles à tous, il convient de réfléchir sur sa structure et sa localisation.
- Des élèves et des anciens élèves du collège de Valence sont qualifiés pour le championnat de France de « hip hop ». La mairie a reçu une demande de participation financière au voyage à Paris, le Conseil municipal accepte de verser 50 € par élève et ancien élève du collège de Valence (effectif 8).

- Mme le Maire, Mme FRAYSSINET, adjointe et M. MARTINEZ, agent technique ont rencontré l'architecte pour le projet de rénovation de la salle des fêtes. L'élaboration du dossier (permis de construire, subventions) et des plans coûterait 8% des travaux.
Mme FRAYSSINET énonce les demandes de subventions envisagées :
 - Le dispositif « Fonds Vert » (économie d'énergie) et la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » en 2023, ainsi que le « Fonds de Développement Territorial » en 2024.
 - La demande de permis de construire pourrait être déposée en 09/2023 et les travaux pourraient débuter en 05/2024 (durée estimée 6 mois).Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis de l'architecte Mme DUCHET s'élevant à 1000€ (esquisse avec estimation travaux) et le devis ITEC pour l'étude thermique 1200€.
- Mme FRAYSSINET informe le Conseil Municipal de la mise en service de la nouvelle adresse mail avec le nom de domaine : mairie@valencedalbigois.fr comprise dans l'offre téléphonique Orange (meilleure conformité RGPD).
- Samedi 11 février à 11h : visite du nouvel appartement de l'ancienne trésorerie
Lundi 13 février à 20h30 : commission voirie
Mercredi 15 février à 20h30 : commission associations
Mercredi 22 février à 20h30 : conseil municipal
Lundi 6 mars à 10h : commission des impôts directs avec un agent des finances publiques
Mardi 7 mars à 20h30 : commission finances
Jeudi 16 mars à 20h30 : commission RH
- A prévoir le remplacement de l'agent Magali pour le mois de mars et de l'agent Céline pendant son congés maternité (mai à septembre).

La séance du Conseil Municipal est levée à 22h.